



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité en juillet 2016.

"De gueules, à deux rivières d'argent, ondées d'azur, la première en fasce, la seconde abaissée en pointe; à un plant de genêt de sinople, brochant sur le tout, se mouvant de la pointe, terminé par une Croix de Toulouse d'or, composé de six branches, celles du chef et de la fasce pointées vers le chef et fleuries d'or, celles de la pointe versées".

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine « Branda », la bruyère suivi d'un diminutif. Dans le cas de Brandonnet il s'agit du mot occitan « Branda » qui désigne le genêt.

BRANDONNET

EXPLICATIONS :

Le gueules et la croix occitane sont le symbole du Languedoc, région d'appartenance de Brandonnet. La reprise intégrale des armes de famille ou autre par les municipalités étant interdite par les règles héraldiques, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les rivières représentent les deux cours d'eau majeurs de Brandonnet que sont l'Aveyron qui limite le territoire au sud en passant de droite à gauche et l'Alzou qui le traverse également de droite à gauche au centre, juste en dessous du village chef-lieu.

Le plan de genêt traduit le nom de la commune.

Les ornements sont deux bottes de respouchou de sinople, mises en sautoir par la pointe et liées d'or afin de représenter d'une part la végétation sauvage qu'il a fallu travailler durement pour créer la commune d'aujourd'hui mais aussi la subsistance que l'on a pu en retirer.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les rivières, le plant de genêt et la croix occitane.

La rivière au sens héraldique est une fasce ondée avec à l'intérieur la figuration de petites vaguelettes qui sont normalement de sable (Noires), mais qui peuvent être colorées différemment comme à Brandonnet où elles sont d'azur.

Le respouchou est le nom occitan de l'asperge sauvage. Brandonnet est la première commune de France à la porter sur ses armoiries.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Brandonnet reprend les armes de l'Occitanie qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Brandonnet n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.